

FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA SEPTEMBRE
2025

Deux calendriers de vaccination différents contre la rougeole en Belgique

Messages clés

- En septembre 2025, la Communauté flamande a modifié le calendrier vaccinal de base pour les nourrissons et les enfants. La 2^e dose du vaccin combiné rougeole-rubéole-oreillons sera désormais administrée à l'âge de 24 mois et non plus à 9 ans. La Communauté française, quant à elle, ne modifie pas sa stratégie de vaccination (situation 01/09/2025).
- L'objectif de cette modification est de protéger le plus rapidement possible le plus grand nombre d'enfants contre la rougeole.
- Les médecins qui ont des patients issus des deux communautés linguistiques doivent donc être conscients qu'il existe actuellement deux programmes de vaccination différents.
- En Flandre, une période de transition de 5 ans est prévue pour tous les enfants nés entre 2016 et 2022.
- L'effet de cette 2^e dose plus précoce sur la protection des adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole reste à déterminer.

Administration plus précoce de la 2^e dose du vaccin RRO

Depuis septembre 2025, la Communauté flamande a modifié son calendrier vaccinal de base pour les nourrissons et les enfants. La 2^e dose du vaccin combiné contre la rougeole, la rubéole et les oreillons est désormais administrée à l'âge de 24 mois et non plus à 9 ans (voir le site web de la Communauté flamande).

Ce changement fait suite à la recrudescence de la rougeole et est conforme aux directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En complétant la vaccination des enfants à un âge plus précoce, une plus grande partie de la population est protégée plus rapidement contre le virus de la rougeole. Après une dose du vaccin, 90 à 95% des enfants sont protégés. Après deux doses, ce chiffre passe à plus de 95%. En avançant la 2^e dose, on cherche donc surtout à réduire plus rapidement la proportion de non-répondeurs à la 1^e dose, plutôt qu'à augmenter la réponse immunitaire individuelle (réf : OMS, The green book)

Implications pour la pratique

- À partir du mois d'octobre, les enfants vaccinés en Flandre par l'intermédiaire de *Kind&Gezin* (équivalent flamand de l'ONE) recevront la 2^e dose du vaccin RRO lors de la consultation à 24 mois.
- Pour les enfants de plus de 2 ans qui n'ont pas encore reçu la 2^e dose du vaccin, un calendrier de rattrapage est prévu.
 - Ces enfants seront invités par le CLB (*Centrum voor Leerlingenbegeleiding*, centre d'orientation scolaire) à recevoir une 2^e dose du vaccin en deuxième ou quatrième primaire.
 - Cette période de transition durera 5 ans.
 - Le calendrier détaillé de cette période de transition est disponible sur le site web de la Communauté flamande.
 - Les enfants nés entre janvier et avril 2023 qui ont déjà suivi la consultation à 30 mois de *Kind&Gezin*, seront orientés vers le médecin traitant ou le pédiatre.

Communauté française

La Communauté française ne modifie pas sa stratégie de vaccination, le calendrier actuel est donc maintenu. Les enfants vivant en communauté française reçoivent leur 2^e dose de vaccin à l'âge de 7 à 8 ans (en deuxième primaire). Pour les médecins qui suivent des patients des deux communautés (par exemple à Bruxelles ou près de la frontière linguistique), il est important d'être attentif à ces différences afin d'éviter des oublis ou des 3^e doses involontaires.

L'administration accidentelle d'une 3^e dose n'a pas été associée à des effets indésirables cliniquement significatifs. Toute dose supplémentaire qui serait injectée en plus des deux doses recommandées dans le schéma vaccinal de base peut donc être considérée comme sûre; il n'est pas nécessaire d'assurer un suivi particulier dans ce cas.

Oreillons et rubéole

Le vaccin contre la rougeole n'est disponible que sous forme de vaccin combiné rougeole-rubéole-oreillons ou sous forme de vaccin combiné rougeole-rubéole-oreillons-varicelle. La vaccination plus précoce contre la rougeole implique donc également que les enfants recevront plus rapidement leur 2^e dose de vaccin contre les oreillons et la rubéole. L'effet sur la protection contre les oreillons et la rubéole pendant l'adolescence reste à déterminer.

Quelles sont les spécialités concernées ?

Noms des spécialités

- Vaccin rougeole-rubéole-oreillons : M.M.R. VaxPro® , Priorix® (voir Répertoire)
- Vaccin rougeole-rubéole-oreillons-varicelle : ProQuad® (voir Répertoire)

Sources

- WHO. Measles vaccines: WHO position paper. Publié en avril 2017. Sur <https://www.who.int/publications/i/item/who-wer9217-205-227>
- UK Health Security Agency. Measles: the green book, chapter 21. Last updated 31/12/2019. Sur https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5e021b9140f0b6665e80187b/Greenbook_chapter_21_Measles_December_2019.pdf
- Vlaamse Overheid. Vervroeging tweede vaccinatie tegen mazelen, bof en rubella (voor vaccinatoren). Sur le site web allesovervaccineren.be

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
Ellen Van Leeuwen (Universiteit Gent).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.